

La charité de la sœur Sainte-Madeleine pour les jeunes novices se manifesta en bien des circonstances par des traits qui mériteraient d'être rapportés. Le rôle de mère qu'elle remplit envers elles pour leur rendre le séjour du couvent plus agréable, fut parfois héroïque. Toujours elle cherchait à leur adoucir les épreuves de la vie monastique, et elle réussissait à merveille par sa parole douce, aimable et pleine de compassion. Au couvent comme dans le monde, les épreuves ne font pas défaut. Tantôt c'est une peine spirituelle, tantôt une affliction corporelle, comme la maladie. La nouvelle de la mort d'un membre de la famille pénètre dans le monastère, souvent lorsqu'on s'y attend le moins. C'est ainsi qu'un jour, la sœur Sainte-Madeleine apprit qu'un de ses frères, s'en revenant du marché de Québec à l'Ange-Gardien, fut massacré par le fameux voleur du nom de Chambers et jeté dans la chute Montmorency. Ce fut un coup terrible pour elle, qui aimait beaucoup ce frère.

La sœur Sainte-Madeleine fut élue supérieure le 28 juin 1828. Il n'y avait alors à Montréal que le pensionnat de la maison-mère et l'externat dédié à Notre-Dame des Victoires. Quarante-et-un ans plus tard, quand mourut la sœur, il y avait les deux pensionnats de Villa-Maria et du Mont Sainte-Marie, deux académies et neuf externats. En 1828, il n'y avait que quinze missions ; en 1869, on en comptait quarante-huit. En 1828, il n'y avait que 81 sœurs professes ; en 1869, il y en avait 441.

La nouvelle supérieure contribua pour une large part à ce magnifique résultat, n'épargnant aucune peine, aucun travail, pour fortifier sa communauté à l'extérieur comme à l'intérieur. Quand elle fondait une nouvelle mission, elle écrivait à la supérieure de son choix, des lettres dans le genre de celle-ci : " C'est au nom de Notre-Seigneur et de la très sainte Vierge que je vous annonce que vous êtes choisie pour fonder la mission d'Arichat. C'est un bien grand sacrifice pour la nature ; mais aux yeux de la foi, quelle belle mission ! Je vous entends, malgré votre parfaite obéissance, vous écrire : Moi ! encore une enfant ! Moi ! avec une santé si frêle ! Oui, répond notre auguste Mère, oui, c'est vous que j'ai choisie, comme autrefois Marguerite Bourgeois ; oui, va à Arichat, au Cap-Breton, à Louisbourg, va ma fille, je ne t'abandonnerai pas. Je suppléerai à tes forces, à ton inexpérience. Aie seulement confiance en mon divin Fils, et en moi, ta tendre Mère."

Le 28 septembre 1859, la sœur Sainte-Madeleine célébra les noces d'or de son entrée en religion. Ce jour-là, si mémorable, elle renouvela ses vœux, au milieu d'un grand concours du